

■ Tableau de répartition des enseignements et contrôle des connaissances

DEUST PREMIÈRE ANNÉE

INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE		Volume horaire			Crédits euro- péens	Type d'examen				Coefficients		
		CM	TD	Total		Session MAI/JUIN		Session SEPTEMBRE		CC	CT	Tot
						CC	CT	CC	CT			
UE 1 RELATIONS SOCIALES		44h	64h	108h			Mémoire		Mémoire			
TOTAL UE 1				108h	10							2
UE 2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS SOCIALES 1		Droit public général		21h		21h		Écrit 1h		Écrit 1h		1 1
		Découverte des institutions		21h		21h		Écrit 1h		Écrit 1h		1 1
		TOTAL UE 2				42h	7					
UE 3 MÉDIATION 1		Contexte et typologie de la médiation		24h		24h		Écrit 1h		Écrit 1h		
		TOTAL UE 3				24h	6					2
UE 4 TRAVAIL SOCIAL ET GESTION DE PROJET 1		Apports sociologiques		49h		49h		Écrit		Report		
		TOTAL UE 4				49h	7					2
UE 5 MÉTHODOLOGIE 1		Planification et techniques de recueil de données <i>(dont épreuve anticipée : 1/10ème note finale)</i>		7h	21h	28h		Écrit		Report		1 1
		Techniques d'analyse de données verbales			35h	35h		Écrit		Report		1 1
		TOTAL UE 5				63h	8					2
UE 6 PRÉPARATION DE PROJET 1		Démarche de construction de projet		26h	23h	49h		Écrit		Report		1 1
		Evaluation du projet			28h	28h		Écrit		Report		1 1
		TOTAL UE 6				77h	8					2
UE 7 STAGE D'ANALYSE D'UNE RELATION CONFLICTUELLE		Rapport de stage						Dossier		Dossier		
		TOTAL UE 7					7					2
UE 8 CULTURE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE 1		Connaissance marché de l'emploi 1*		8h		8h		Écrit 1h		Écrit 1h		1 1
		Psychologie sociale 1		20h		20h		Écrit 1h		Écrit 1h		1 1
		Informatique 1		10h		10h		Écrit 1h		Écrit 1h		1 1
		TOTAL UE 8				38h	7					2
TOTAL 1^{ère} année					60							16

* cet enseignement fait l'objet d'une session en janvier.

DEUST DEUXIÈME ANNÉE

INTITULE et NATURE des UE et éléments constitutifs des UE	Volume horaire				Crédits euro- péens	Type d'examen				Coefficients			
	CM	TD	TP	Total		Session MAI/JUIN		Session SEPTEMBRE		CC	CT	Tot	
						CC	CT	CC	CT				
UE 1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIER	Economie générale et comptabilité générale	21h	8h		29h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Droit des personnes	21h			21h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	TOTAL UE 1				50h	6							
UE 2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS SOCIALES 2	Droit de la décentralisation	21h			21h			Ecrit 1h		Ecrit 1h			
	TOTAL UE 2				21h	6							2
UE 3 MÉDIATION 2	Introduction au droit, au procès et à la médiation juridique	30h			30h			Ecrit 1h		Ecrit 1h			
	TOTAL UE 3				30h	6							2
UE 4 TRAVAIL SOCIAL ET GESTION DE PROJET 2	Analyse critique de l'action socio- éducative	14h	7h		21h			Ecrit		Report		1	1
	Eléments méthodologiques pour une analyse diagnostic		70h		70h			Ecrit		Report		1	1
	TOTAL UE 4				91h	8							2
UE 5 MÉTHODOLOGIE 2	Techniques de recueil de données	28h	35h		63h			Ecrit		Report		1	1
	Techniques d'analyse de données verbales <i>(dont épreuve anticipée : 1/10ème note finale)</i>	28h	35h		63h			Ecrit		Report		1	1
	TOTAL UE 5				126h	7							2
UE 6 PRÉPARATION DE PROJET 2	Travail coopératif		20h	15h	35h			Mémoire + oral*		Mémoire + oral*		2	2
	Démarche de construction de projet	15h	16h		31h			Ecrit		Report		1	1
	TOTAL UE 6				66h	12							2
UE 7 STAGE DE DIAGNOSTIC SOCIAL	Rapport de stage							Dossier		Dossier			
	TOTAL UE 7					8							2
UE 8 CULTURE GÉNÉRALE ET MÉTHODOLOGIE 2	Connaissance du marché de l'emploi 2*	16h			16h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Psychologie sociale 2	20h			20h			Ecrit 1h		Ecrit 1h		1	1
	Informatique 2		12h		12h			Sur machine		Report		1	1
	TOTAL UE 8				48h	7							2
TOTAL 2^{ème} année					60								16

* cet enseignement fait l'objet d'une session en janvier.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont définies par le référentiel des études LMD. (ce référentiel est disponible sur le site internet <http://www.u-bourgogne-formation.fr/licences-htm> et affiché dans le couloir des bureaux 123, bâtiment Lettres, au dessus du hall d'entrée)

Les inscriptions aux examens « inscriptions pédagogiques », distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires et doivent être réalisées au bureau de scolarité 255 (les dates sont précisées par voie d'affichage).

Chacune UE est validée par des notes de contrôle continu et (ou) par des examens terminaux :

les enseignements de CM donnent chacun lieu à un examen écrit.

NB : en **DEUST 1ère année**, les CM « Apports sociologiques » (UE4), « Planification et techniques de recueil de données » (UE5) et « Démarches de construction de projet » (UE6) donnent lieu à un contrôle continu.

en **DEUST 2ème année**, les CM « Analyse critique de l'action socio-éducative » (UE4), « Techniques de recueil de données/Techniques d'analyse de données verbales » (UE 5), « Démarches de construction de projet » (UE 6), « Informatique 2 » (UE 8) donnent lieu à un contrôle continu.

- Les enseignements de TD donnent lieu à un contrôle continu. Quelles qu'en soient les modalités, ce contrôle continu conduit à l'obtention d'une note unique par matière. **Aucune épreuve de contrôle continu ne donne lieu à une session de rattrapage. Une absence de note en TD rend impossible le calcul de l'UE et de l'année** (sauf avis contraire du président du jury).

● Sessions d'examen : précisions

La durée et les modalités particulières des épreuves sont communiquées aux étudiants par les enseignants responsables des différents enseignements au début de chaque semestre. Deux sessions d'examen sont organisées chaque année selon les mêmes modalités, la deuxième session (dite de rattrapage) ayant lieu en septembre. Le jury délibère après chaque session.

Seuls les enseignements des UE 8 « Culture générale et méthodologie 1 » et UE 8 « Culture générale et méthodologie 2 » partagés avec le L1 et le L2 de la Licence de Psychologie sont semestrialisés :

- en **DEUST 1ère année** : le CM de « Connaissance du marché de l'emploi 1 » fait l'objet d'une session en janvier. L'UE 1 est validée par la remise d'un mémoire selon la session choisie (soit en Mai/Juin, soit en Septembre).

Le dossier de rapport de stage est à remettre, impérativement, en Mai/Juin.

Les enseignements de « Psychologie Sociale 1 » et « Informatique » 1 » font l'objet d'une session au mois de Mai/Juin (voir affichage du tableau des examens). La session de rattrapage a lieu au mois de Septembre.

- en **DEUST 2ème année** : le CM de « Connaissance du marché de l'emploi 2 » fait l'objet d'une session en janvier.

L'UE 6 « Travail coopératif » est validée par la remise d'un mémoire et l'UE 7 du rapport de stage trois semaines avant la date de soutenance (fixée par le Responsable pédagogique) selon la session choisie (soit en Mai/Juin, soit en Septembre).

Les enseignements de « Psychologie sociale 2 » et « Informatique 2 » font l'objet d'une session au mois de Mai/Juin (voir affichage du tableau des examens). La session de rattrapage a lieu au mois de Septembre.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque année
 Attention : la compensation n'est effective qu'en ayant la totalité des notes (soutenance en septembre)

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants.

REPORT DE NOTES ENTRE LES DEUX SESSIONS

L'étudiant ajourné à la première session repasse en deuxième session les matières dont les notes sont inférieures à 10/20 dans les UE non acquises et seule la note du rattrapage est prise en compte.

PASSAGE DANS L'ANNEE SUPÉRIEURE

L'année est validée si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est $\geq 10/20$.